



Prélevée dans la nature, l'eau est un bien commun qui ne doit pas être commercialisé

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION VENDREDI 12 FEVRIER 2021 19h EN DISTENCIEL VIA ZOOM.

Présents : François DEHLINGER ; Christian RENO ; Jean-Claude SCHAECHTER ; Jean Bernard ALMELA ; Elise SICARD, Alain BERSON ; Sophie SCHONERT ; Marc SORIANO ; Gérard TOUSSAN.

### 1. Compte rendu de l'entrevue avec Claude Alemagna, maire de Lorgues.

Le mardi 9 février 2021 à 14h30 Alain Berson et Gérard Toussan ont rencontré Mr Claude Alemagna.

Plusieurs questions lui ont été posées

#### **Première question :**

*La mairie de Lorgues a signé une convention de gestion avec la DPVa pour une durée maximale de 1 (un) an, à compter du 1er janvier 2020. Elle peut faire l'objet toutefois d'une reconduction maximale d'un an. Quel est votre choix concernant l'avenir la dite convention ?*

**Réponse :** La mairie de Lorgues reconduit la convention de gestion pour l'année 2021 et rejoindra définitivement la régie publique intercommunautaire de la DPVa en 2022. C'est le cas également pour les communes des Arcs, de Vidauban et du Muy.

**Commentaires et discussions :** La présence du Muy dans la réponse nous a surpris car le Muy est en DSP avec Véolia, et donc n'est pas en capacité de signer une telle convention avec DPVa.

Jean Claude doit vérifier l'échéance de la DSP du Muy avec Véolia. François posera la question à Mr Giraud lors de la prochaine réunion du conseil d'exploitation. Il a été convenu que Marc demandera une entrevue avec la mairesse des Arcs et François et Sophie avec le maire de Vidauban afin de croiser les informations sur les choix effectués par les communes concernées par cette convention de gestion.

#### **Deuxième question :**

*Pensez-vous que la Régie Publique Communautaire "eau et assainissement" peut fonctionner correctement et efficacement en l'absence des communes importantes telles que Lorgues, Les Arcs et Vidauban ? Nous avons des doutes sur la mise en place d'une véritable mutualisation des moyens de gestion de la dite régie sans la présence de ces communes.*

**Réponse :** Le maire ne nous donne aucune information sur les raisons budgétaires qui sont sans doute intervenues dans signature d'une telle convention de gestion avec la DPVa. Il préfère nous expliquer que ces communes importantes disposaient avant le transfert des compétences de régies qui fonctionnaient correctement et sur lesquelles DPVa a pu s'appuyer pour la mise en place de la régie intercommunautaire. Il ne faut pas oublier que le 1<sup>er</sup> janvier 2020 rien de concret existait. En ce qui concerne la mutualisation des moyens humains, certains personnels du service de l'eau de Lorgues (pris en charge par la DPVa depuis le 01/01/2021) assurent dore et déjà des missions dans d'autres communes de la DPVa.

**Commentaires :** Cette réponse ne nous satisfait pas pleinement, surtout François qui exprime une certaine perplexité. Nous convenons de rencontrer la mairesse des Arcs (Marc se charge de prendre rendez-vous) ainsi que le maire de Vidauban (François et Sophie se chargent de prendre rendez-vous) afin de croiser les réponses des trois maires et de ce fait avoir une idée plus précise du fonctionnement et de l'organisation de la régie publique communautaire.

## 2. Préparation de la deuxième réunion du conseil d'exploitation des régies communautaires de l'eau et de l'assainissement du Mercredi 17 février 2021 à 16h30 (Salle Orchestre du Pôle Culturel Chabran)

Seul François peut participer à la réunion du 17/02/2021 et les suivantes, soit en présentiel, soit en distenciel.

Christian s'interroge sur la constitution et le fonctionnement de la régie publique communautaire. Quels sont les personnels qui la constitue, quelles sont ses missions, y a-t-il un organigramme ? On ne trouve rien, pour l'instant sur site de DPVa. Nous nous proposons de rechercher les réponses à ces questions.

François soulève le fait que la gestion des régies publiques et des DSP cohabitent au sein de la régie publique communautaire. Un autre point à éclaircir dans le futur.

Sophie et Gérard proposent que François pose ces questions restées sans réponses lors de réunions du conseil d'exploitation du 17/02 /2021.

Ils demandent également à François de demander au conseil, d'avoir quelques jours avant, les documents concernant les sujets traités lors de la réunion afin d'en prendre connaissance avant celle-ci et de pouvoir la préparer.

Si François n'obtient pas satisfaction, nous écrirons au président de la DPVa afin d'obtenir les documents d'information et de préparation quelques temps avant les réunions.

Nous constatons la difficulté de préparer la réunion. SIVOM Sud ? SIVOM de Callas ?

Nous trouvons tout de même la composition de ces SIVOM.

SIVOM Sud : Comps, La Roque Esclapon, Bargèmes, La Bastide. Modification de tarif.  
SIVOM de Callas : Bargemon, Callas, Châteaudouble, Claviers, Figanières, Montferrat.  
Fin de la DSP du service de traitement des eaux usées pour les STEP de Claviers/Bargemon et Montferrat/Châteaudouble.  
François découvrira le reste lors de la réunion.

### 3. Rencontre avec les maires des communes de Claviers, Ampus et Flayosc en fin de contrat de DSP en 2021.

Nous avons obtenu la réponse concernant Claviers qui doit rejoindre la régie publique communautaire en fin de contrat DSP avec Véolia pour l'eau potable. Nous nous proposons de poursuivre nos investigations pour Flayosc (Jean Claude) et Ampus (Christian).

### 4. Finances.

Jean Bernard nous annonce 316,33 € au 1<sup>er</sup> janvier 2021 sur notre compte après règlement de l'hébergeur du site web et l'assurance MAIF. Nous attendons les cotisations 2021. Rappel : la cotisation des associations qui rejoignent « cad'EAU » est fixée à 25 €.

### 5. Questions diverses.

- Christian nous transfère la dernière directive européenne sur l'eau potable, celle-ci est a été publiée au Journal officiel de l'Union européenne, le 23 décembre 2020.
- Gérard demande que soit créée une boîte de messagerie de l'association afin de gérer nos mails officiels. Jean Claude se penche sur le problème d'ici la prochaine réunion.
- Gérard nous informe sur le projet de carrière au dessus de la plus grande réserve d'eau du Var à Mazaugues. Sophie se propose de rédiger une lettre de soutien de cad'EAU au collectif anti-carrière de Mazaugues.

### 6. Prochaine réunion.

Vendredi 12 mars à 19h en distenciel via ZOOM